

MODERNISATION DES ASCENSEURS : OÙ EN EST-ON ?

Hauts-de-Seine habitat s'est lancé dans un vaste chantier pour remplacer les ascenseurs les plus vétustes de son parc social. L'occasion de faire le point avec Sébastien Manchion, Responsable de la maintenance des équipements techniques chez Hauts-de-Seine Habitat.

À partir de 2018, Hauts-de-Seine Habitat a réalisé un état des lieux de ses ascenseurs. Quelles en sont les conclusions ?

En 2018, un marché a été lancé pour réaliser le contrôle technique quinquennal des ascenseurs. Nous avons saisi cette occasion pour enrichir le cahier des charges en y intégrant un état des lieux détaillé des ascenseurs, qui consistait en une notation de la vétusté de 8 de ses éléments comme par exemple, le moteur, l'armoire de manœuvre, la porte cabine... En 2020, à l'issue de ces vérifications, nous avons réalisé une synthèse complète de l'état de chaque ascenseur de l'Office qui nous a permis de comprendre que près de la moitié du parc d'ascenseurs avait plus de 20 ans, un quart étaient âgés de 10 à 20 ans et que le dernier quart avait moins de 10 ans.

Hauts-de-Seine Habitat a mis en place un plan pluriannuel d'investissement (PPI) jusqu'en 2026. Comment se traduit-il concrètement ?

Un Plan Pluriannuel d'Investissement a été mis en place pour prioriser les ascenseurs nécessitant des travaux. Ce plan s'étend sur 6 ans et a été conçu en prenant en compte plusieurs critères au-delà de la vétusté, tels que la fréquence d'utilisation des ascenseurs, le lieu et l'usage de chaque appareil, les remontées des collègues en direction de proximité et le bilan fourni par les ascensoristes lors des contrôles annuels. Le montant global de l'investissement pour la réalisation de ces travaux a été estimé à 24 millions d'euros sur 6 ans. En 2021, la campagne de travaux a débuté. Le pôle Équipements techniques a suivi à ce jour plus de 300 modernisations d'ascenseurs, pour un montant total d'environ 20 millions d'euros. Parallèlement, de



petits travaux ont été réalisés pour gérer diverses problématiques et soutenir nos collègues des directions de proximité dans la gestion quotidienne des ascenseurs. Ce qui a impliqué des ajustements dans le calendrier des travaux, avec des tâches initialement prévues à une date précise dans le PPI qui ont pu être avancées ou reportées afin de répondre à des situations critiques.

Que pouvez-vous dire aux locataires à mobilité réduite qui sont privés d'ascenseur le temps des travaux ?

Nous avons conscience qu'une interruption de service d'un ascenseur est très dommageable pour les locataires des immeubles, et particulièrement lors de travaux, où l'arrêt est en moyenne de 8 semaines. Dès que l'ascenseur est arrêté plus de 72h, un service de portage de paquets est organisé du lundi au samedi à des heures prédéfinies. Par ailleurs, Hauts-de-Seine Habitat est le premier bailleur à avoir attribué un marché public pour transporter les personnes qui en ont besoin avec une chaise mécanique (mobilité verticale). A ce jour, environ 100 personnes ont bénéficié de ce service gratuit.



EDITO

Chers locataires,

Pour ce numéro de printemps, j'ai souhaité vous présenter quatre actions d'envergure menées par Hauts-de-Seine Habitat, avec le soutien du Conseil départemental, qui concourent à améliorer votre quotidien, renforcer votre confort et anticiper les défis futurs. Tout d'abord, l'ambitieux programme d'entretien et de modernisation des ascenseurs commencé en 2018 et qui à travers un plan d'investissement pluriannuel permettra d'ici 2026 de rénover ou remplacer un maximum d'ascenseurs vieillissants de notre parc immobilier.

Dans ce numéro, vous découvrirez également notre mobilisation pour mieux accompagner les seniors. Avec 45 % de nos résidents âgés de plus de 60 ans, nous avons fait du vieillissement une priorité. Notre action se concentre sur des logements adaptés, un accompagnement personnalisé pour faciliter les mutations et des partenariats pour trouver de nouvelles opportunités d'action. Dans ce dossier, la directrice des résidences spécifiques de l'Office vous détaille comment depuis un an et demi elle accompagne au quotidien les seniors pour améliorer leurs conditions d'accueil et favoriser leur bien-être.

Et parce qu'améliorer les conditions de vie de nos locataires est au cœur de nos préoccupations, nous sommes fiers de vous annoncer la réhabilitation complète de la résidence Mirabeau à Bagneux. Une rénovation qui, avec le soutien du département des Hauts-de-Seine, permet, en outre, d'accueillir la 7^e école française des Femmes. L'occasion pour Hauts-de-Seine Habitat d'ouvrir à toutes nos locataires le champ des possibles !

Enfin, vous retrouverez vos rubriques habituelles : du côté de chez vous, le courrier des locataires, votre coin détente et la recette antigaspi.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Rémi Muzeau,

Président Hauts-de-Seine Habitat

C'EST NOUVEAU

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ÉCOLE FRANÇAISE DES FEMMES À BAGNEUX

Cette école a quitté les locaux provisoires du 30 avenue Paul Vaillant-Couturier à Bagneux pour élever domicile au rez-de-chaussée du 17 allée Mirabeau dans des locaux plus spacieux appartenant à l'Office.

L'école française des Femmes a inauguré ses nouveaux locaux, entièrement réaménagés par Hauts-de-Seine Habitat, le 7 mars dernier en présence (voir photo ci-contre de gauche vers la droite) de Bénédicte de Kerprigent, directrice générale de l'Institut des Hauts-de-Seine, l'association à l'origine de la création de cette 7^e école, de Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux, de Georges Siffredi, président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine (au centre). Avec cette inauguration, Hauts-de-Seine Habitat donne un coup de pouce en faveur de l'émancipation des femmes et de l'égalité des chances. « *Trop de femmes n'osent pas rêver, convaincues à tort qu'elles ne peuvent pas réussir. Nous devons leur montrer que tout est possible, que les seules limites sont celles que l'on s'impose à soi-même et qu'elles sont dépassables* », a déclaré Georges Siffredi, Président du Département. Ces femmes disposent, désormais, d'un cadre propice à l'étude avec « *des salles de classe plus spacieuses et des espaces mieux agencés* », a ajouté Bénédicte de Kerprigent (Lire aussi p° 2).

Faciliter l'insertion des femmes

Financée par le département des Hauts-de-Seine, cette école a pour but de faciliter l'intégration des femmes dans la société en leur proposant un enseignement axé sur le perfectionnement du français, la culture française et les nouvelles technologies pour leur permettre de trouver un emploi ou une formation.

Le cursus se déroule sur une période de 2 à 4 ans et est ouvert à toutes les femmes avec ou sans diplôme. « *Quarante-deux apprenantes de vingt et une nationalités y sont accueillies pour y suivre un enseignement gratuit qui débouche sur l'obtention d'un diplôme en juin, le DELF (diplôme d'étude en langue française) qui facilitera leurs démarches administratives ou professionnelles* », poursuit-elle. Un enseignement qui s'est enrichi au fil du temps d'un parcours citoyen et d'ateliers thématiques.



P E R S P E C T I V E S

LA RÉSIDENCE MIRABEAU EN RÉNOVATION À BAGNEUX



Elle a fait l'objet d'une **réhabilitation complète et ambitieuse à l'intérieur comme à l'extérieur des logements.**

Réhabiliter son parc de logements pour offrir plus de confort à ses locataires et un meilleur cadre de vie est une priorité pour Hauts-de-Seine Habitat. Dans le cadre de la politique de la Ville et du dispositif Quartiers d'avenir Hauts-de-Seine initié par le Département (*Voir encadré ci-contre*), la résidence Mirabeau a fait l'objet d'une rénovation complète qui concerne, au total, 267 logements répartis dans six

immeubles datant respectivement de 1958 et de 1995 et au pied desquels se trouvent plusieurs commerces.

Ainsi, à l'intérieur des appartements, les équipements sanitaires ont été remplacés, et les pièces humides embellies avec de nouvelles peintures, faïences et revêtements de sol. La sécurité a également été renforcée puisque l'électricité a été entièrement refaite et les portes palières remplacées. Pour maîtriser les charges des locataires, les chauffe-eaux individuels sont supprimés pour raccorder les logements à l'eau chaude collective. A terme, ils le seront au réseau de

géothermie. Dans les parties communes, les halls et les cages d'escaliers ont été rénovés et sont désormais équipés d'un contrôle d'accès et d'un système de vidéo protection.

Pour une meilleure performance énergétique

Cette réhabilitation vise également à améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Les fenêtres ont été remplacées, les façades ravalées et isolées, l'étanchéité et l'isolation thermiques des toitures refaites.

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE EN FAVEUR DU LOGEMENT

Le dispositif «Quartier d'avenir-Hauts-de-Seine» a été initié par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine en 2021 pour lutter contre les déséquilibres territoriaux sur l'ensemble du département. L'objectif : apporter plus de mixité en diversifiant le parc de logements, en favorisant l'existence d'équipements publics et de commerces. Ce dispositif a, notamment, permis de financer une partie de la requalification du quartier Abbé Grégoire-Mirabeau à hauteur de 12,8 millions d'€.

Du côté de CHEZ VOUS...



Sceaux

Direction de proximité de Bagneux

Un salon de l'habitat et du logement

Bien se loger est un défi de taille dans un contexte économique de plus en plus difficile. C'est pourquoi, le 10 avril dernier, la ville de Sceaux a organisé un salon consacré à l'habitat et au logement. Une rencontre à laquelle Hauts-de-Seine Habitat a participé pour présenter son offre de logements intermédiaires.



Bois-Colombes

Direction de proximité de Bois-Colombes

20 ans de partenariat avec Bois-Colombes

En 2005, Bois-Colombes est la première commune du département à avoir rétrocédé l'ensemble de son patrimoine locatif à Hauts-de-Seine Habitat. Retrouvez l'intégralité de l'interview du maire de Bois Colombes, Yves Réveillon et de son adjointe déléguée au logement, Anne-Christine Jauffret sur www.hautsdeSeinehabitat.fr



Rueil-Malmaison

Direction de proximité de Rueil-Malmaison

Modernisation

Hauts-de-Seine Habitat a engagé des travaux de remplacement du contrôle d'accès du système d'interphonie. L'Office a aussi installé des panneaux d'affichage numériques dans les halls du 2-4-6-8-10-12 et du 39 rue des Géraniums ainsi qu'au 21-23-27-29 rue Gallieni. Des travaux de réhabilitation ont, en outre, été lancés par la direction de proximité dans le parking souterrain de la résidence. Celui-ci a pu être réouvert en avril 2025, permettant ainsi à nos locataires de bénéficier de 64 places.



Nanterre

Direction de proximité de Nanterre

Un nouveau Directeur de proximité

Il s'appelle Hamid Leshaf. Après avoir été attaché de gérance chez Hauts-de-Seine Habitat de 2006 à 2010, il a notamment été directeur «Gestion locative et patrimoniale» de l'association Freha (bailleur social associatif appartenant à Emmaüs) de 2021 à 2023 puis directeur «Proximité et qualité de service» chez HLM Pantin Habitat. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Le Plessis-Robinson

Direction de proximité du Plessis-Robinson

Collecte des déchets alimentaires

Depuis le 1^{er} février 2025, la collecte des déchets alimentaires est devenue une obligation réglementaire. Pour ce faire, Vallée Sud Grand Paris fournit aux habitants de son territoire des kits composés de sacs biodégradables, d'un bio seau, d'un guide du tri. Si vous ne l'avez pas encore reçu, vous pouvez le demander à l'adresse suivante : <https://www.vallee-sud.fr/vos-services/dechets/les-dechets-alimentaires/demande-de-bioseaux/> ou appeler 0 800 02 92 92.



Clichy-la-Garenne

Direction de proximité de Clichy

Modernisation des ascenseurs

Les 4000 logements de Clichy sont desservis par 128 ascenseurs. Chaque année, des campagnes de modernisation des appareils sont engagées avec l'objectif d'améliorer la sécurité des ascenseurs, leur performance, leur confort. Depuis 2019, 72 % des ascenseurs ont bénéficié de ces travaux pour un coût global de 4 M€.



Meudon

Direction de proximité Seine-Ouest

Plus de confort thermique

Après la réfection de l'enrobé en pied d'immeuble au 55 rue de la Belgique-60 avenue du Marais qui facilite l'accès des habitants aux commerces, Hauts-de-Seine Habitat lance des travaux de réfection de l'étanchéité et de l'isolation des toits-terrasses pour accroître davantage le confort thermique de ses locataires.



Suresnes

Direction de proximité de Suresnes

Vers une réhabilitation de la cité-jardins

La Cité-Jardins à Suresnes va bénéficier d'une réhabilitation majeure. Ce projet se déroulera en deux phases, avec une première étape dédiée à la rénovation de cinq bâtiments en milieu occupé. La seconde phase du projet portera sur 17 immeubles nécessitant une réhabilitation plus intensive, qui sera effectuée en milieu vide.

« Je souhaiterais mieux faire connaître les 10 résidences autonomie et promouvoir les spécificités de chacune. »



Isabelle SANVITI

Isabelle Sanviti
Directrice des résidences
autonomie

Issue du secteur médico-social, Isabelle Sanviti est directrice des résidences spécifiques chez Hauts-de-Seine Habitat depuis un an et demi. Elle a fait le choix de se mettre au service des résidents de plus de 60 ans. Son leitmotiv : assurer leur bien-être et le bien-vieillir.

Quel est votre rôle chez Hauts-de-Seine Habitat ?

Ma mission est, entre autres, de décliner les orientations stratégiques de Hauts de Seine Habitat : faire en sorte que le taux d'occupation des résidences autonomie soit optimisé, respecter les obligations réglementaires, et décliner le forfait autonomie fixé par le Département 92. Je coordonne aussi, avec les responsables des résidences, la mise en place des projets d'établissement et l'animation des Conseils de la Vie Sociale (CVS) qui sont des lieux d'expression des personnes accueillies et de leur famille. J'accompagne également la déclinaison du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé avec le Département pour 5 ans comme la prise en charge

portrait MÉTIER

éthique et bienveillante de la personne accueillie. Je dois aussi assurer le bon fonctionnement des établissements, accompagner les responsables dans la résolution de situations complexes, préparer les budgets pour chaque résidence et les décliner, rechercher des subventions, mener des actions de communication pour faire connaître les établissements. Je participe, en outre, à la commission d'attribution des futurs résidents.

Quelle est la particularité de votre poste ?

Mes missions sont transversales. Je pilote les 10 Résidences autonomie qui accueillent des personnes âgées de plus de 60 ans, en lien avec les différents services de l'Office. Par exemple, je travaille avec les Directions de Proximité pour réaliser les travaux en résidence ; avec le service Ressources humaines pour les recrutements, le suivi RH et la formation ; avec la direction de l'accompagnement social et solidaire (DASSOL) pour le parcours résidentiel, ... Par ailleurs, je suis en lien avec le Conseil départemental (qui est notre autorité de contrôle et de tarification mais également un partenaire en conseil et en accompagnement), le CCAS

(pour la restauration collective et l'instauration du portage des repas dans les logements) et aussi les services de coordination gérontologique comme le CLIC, par exemple.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ?

Ce que je préfère, c'est le contact humain, la mise en place des projets pour améliorer les conditions d'accueil de nos seniors, les décliner dans les 10 structures, cela est fédérateur et permet de mettre en avant le travail réalisé par les établissements. J'aime faire le lien et faire avancer les projets. Mon leitmotiv est le bien-être et le bien vieillir des résidents tout en veillant aux bonnes conditions de travail du personnel.

Quels sont les projets sur lesquels vous aimeriez travailler ?

Je souhaiterais mieux faire connaître les 10 résidences autonomie et promouvoir les spécificités de chacune. J'aimerais aussi développer des partenariats pour nos activités comme ce qui se fait pour la coordination du parcours des personnes âgées accueillies. L'idée est de faire connaître nos projets et que l'on devienne une référence sur le département.

GRAND ANGLE

SENIORS : VERS UN PARCOURS RÉSIDENTIEL SUR-MESURE

Aujourd'hui, 45% des titulaires d'un bail dans le parc social de Hauts-de-Seine Habitat ont plus de 60 ans selon notre dernière enquête d'occupation du parc social. Une réalité à laquelle l'Office a décidé de répondre en proposant à chacun un parcours résidentiel adapté à ses besoins y compris à destination des plus fragiles.

Bien vieillir chez soi est devenu un véritable enjeu de société. Une mission que Hauts-de-Seine Habitat a confiée, dès 2020, à la direction de l'accompagnement social et solidaire (DASSOL) et à la direction du Logement. Objectif : repérer les situations de fragilité et proposer un accompagnement sur-mesure aux locataires qui en ont besoin. Si la majorité des seniors souhaitent vieillir chez eux, il arrive que la perte d'autonomie nécessite certains travaux d'adaptation dans leurs logements. Pour en bénéficier, ces derniers doivent adresser leur demande à leur direction de proximité. « Si les conditions sont réunies, ils seront informés des démarches à effectuer et accompagnés dans le montage de leur dossier. Il leur sera demandé les préconisations d'un ergothérapeute afin de s'assurer que les adaptations répondent bien à leurs besoins, explique Myriam Annilus, responsable de l'accompagnement social à la DASSOL. Ce coût est entièrement à leur charge. Mais une conseillère sociale de la DASSOL peut les aider à trouver des solutions de financements auprès, notamment, de leur mutuelle ou de leur caisse de retraite complémentaire ». Installation d'une douche à la place de la baignoire, de barres d'appui pour se tenir dans les sanitaires

sont autant de préconisations possibles. Une fois le diagnostic réalisé, la direction de proximité étudie la faisabilité technique et procède aux travaux qui sont pris en charge par l'Office. Le coût moyen d'une adaptation est d'environ 3 500 euros par logement.

LES DEMANDES DE MUTATION

« Parfois, la solution la plus durable n'est pas l'adaptation du logement mais la mutation si, par exemple, il n'y a pas d'ascenseur dans l'immeuble ou que les adaptations ne sont techniquement pas possibles », poursuit-elle. Dans ce cas, c'est la direction du Logement, et notamment le pôle Parcours résidentiel, en lien avec la DASSOL qui recherche un appartement qui réponde davantage aux besoins du locataire. Une multitude de critères tels que le quartier, l'accessibilité du bâtiment et le type de logement sont pris en compte. Des points réguliers sont alors réalisés entre les conseillères sociales de la DASSOL et le service Logement jusqu'à ce que le locataire puisse être relogé dans le parc social de Hauts-de-Seine Habitat. Parfois, la mutation peut aussi se faire dans l'un des 690 appartements des 10 résidences autonomie de l'Office. Elles permettent aux locataires de vivre en toute indépendance dans un logement privatif avec des espaces communs consacrés à la vie collective et des services dédiés. « Une fois le dossier monté, précise Isabelle Sanviti, directrice des résidences autonomie chez Hauts-de-Seine Habitat (Lire aussi interview ci-dessus), 3 visites sont organisées pour s'assurer que le locataire adhère au projet d'établissement tandis qu'un gériatre établit son niveau d'autonomie. Puis le dossier passe en commission d'attribution pour les résidences autonomie ».



LA CNAV, LE CCAS, LE CLIC COMME PARTENAIRES

En plus de l'adaptation ou de la mutation des logements, la DASSOL collabore étroitement avec la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) avec laquelle elle a renouvelée une convention de partenariat « Habitat et Cadre de vie » en décembre 2023. Elle permet, notamment, de participer à la prise en charge financière des travaux d'adaptation. Les conseillères sociales de la DASSOL travaillent également avec les Centres communaux d'action sociale (CCAS) et les Centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC) qui apportent des informations et du lien social aux personnes en perte d'autonomie en leur proposant des activités. Ces dernières peuvent aussi bénéficier du portage des repas, de la télé assistance, des aides ménagères et d'un accompagnement pour les démarches administratives. A Suresnes, par exemple, « une des conseillères sociales de la DASSOL rencontre régulièrement les membres du CCAS, le service Logement de la ville, l'ergothérapeute de l'hôpital Foch pour repérer et accompagner les seniors qui ont besoin d'adapter leur logement, soit besoin d'une mutation », poursuit-elle.

DES PARTENARIATS POUR LES LOCATAIRES LES PLUS FRAGILES

La DASSOL développe, en outre, de nouveaux partenariats pour améliorer la prise en charge de tous les seniors qui en ont besoin, y compris les plus isolés. Hauts-de-Seine Habitat a, récemment répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) sur la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie des publics âgés vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. « L'Office fait partie des 16 structures retenues pour cette expérimentation jusqu'en 2027 », souligne Myriam Annilus. Une nouvelle opportunité dont bénéficieront les locataires du Haut d'Asnières. Le 13 janvier dernier, le service de la DASSOL a, par ailleurs, répondu à un appel à manifestation d'intérêt de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des Hauts-de-Seine. « Un projet a été déposé avec Adaptia, une société d'expertise en ergothérapie, qui prévoit l'obtention de financements pour des aides techniques, des travaux et des aides sociales pour 50 locataires du Nord du département », conclue-t-elle. L'idée est aussi de leur proposer des ateliers de sensibilisation sur l'adaptation des logements et la nutrition.

LE COIN DES RPA...

1 MOIS, 1 ŒUVRE

Dans le cadre du projet « 1 mois, 1 œuvre » en partenariat avec Le Département des Hauts-de-Seine, 3 œuvres du fonds départemental d'art contemporain seront exposées à la résidence *Les Nymphéas* du 2 avril au 11 juillet prochain. Au programme : rencontre avec Rodolphe Fouillot, professeur de danse classique et contemporaine puis présentation du projet le 8 avril de 15h à 17h. Des ateliers seront organisés les 6, 13, 20 et 27 mai et les 3, 10, 17 et 24 juin de 15h à 17h dans le salon de la résidence. Le 7 juin à 15h : rencontre avec des élèves du conservatoire de Gennevilliers pour présenter des séquences chorégraphiques à partir des tableaux. Le 21 juin à 15h : présentation du projet par les résidents participants : danse/textes/photos.

Renseignements :
3-7 rue de la Fosse aux astres (Villeneuve-la-Garenne)
01 47 92 05 12 / nympheas@hdshabitat.fr

LES MOTS À LA BOUCHE

Les membres de la résidence *Le Hameau* à Meudon ont eu la possibilité de participer à un atelier lecture à voix haute qui consiste en un échange autour d'un livre et d'exercices de mémorisation. Echange auquel des participants de l'extérieur ont été conviés. Des sorties et des représentations théâtrales sont, par ailleurs, régulièrement proposées aux résidents.

Renseignements :
2 rue du Hameau (Meudon)
01 45 34 79 54 / lehameau@hdshabitat.fr



INITIATION À L'APICULTURE

La résidence *Henri Sellier* (au Plessis-Robinson) a proposé à ses résidents et à un groupe de jeunes du Grand large un atelier en partenariat avec Apiterra intitulé « découverte de la biodiversité ». Les participants ont ainsi pu découvrir le monde des abeilles, les différents miels, créer des étiquettes et des bougies en cire d'abeille grâce à l'intervention d'un apiculteur.

Renseignements :
123 rue de Malabry (Plessis-Robinson)
01 46 61 11 99 / sellier@hdshabitat.fr

COURRIER DES LOCATAIRES

Pour cette rubrique, les locataires ont la parole ! Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous les faire parvenir à communication@hdshabitat.fr Nous y répondrons.



Céline de Chaville :
« Pourquoi ai-je un supplément de loyer de solidarité (SLS) sur mon avis d'échéance ? »

Si vous avez un SLS calculé : cela signifie que vos revenus dépassent d'au moins 20% les plafonds de ressources à respecter pour l'attribution de votre logement social. Cette somme s'ajoute au loyer « normal » et aux charges.
Si vous avez un SLS forfaitaire : cela veut dire que votre dossier n'est pas du tout traité ou incomplet car il nous manque votre/vos avis d'imposition. Nous facturons, dans ce cas, un surloyer forfaitaire tant que votre dossier n'est pas à jour. Nous vous invitons à nous transmettre le plus rapidement possible les documents par mail sur sls@hdshabitat.fr ou par courrier à Hauts-de-Seine Habitat OPH, 45 rue Paul Vaillant-Couturier 92300 Levallois-Perret, de manière à régulariser votre situation.

Luc de Bagneux :
« Je change d'opérateur internet, comment faire pour accéder au local pour la fibre ? »

L'accès au local pour la fibre est sécurisé. Toute demande d'installation doit être formulée au moins 48h (hors weekend et jours fériés) avant le passage du technicien.
Vous pouvez contacter votre gardien ou bien votre direction de proximité pour demander l'ouverture du local le jour de votre rendez-vous.



VOTRE COIN DÉTENTE

LES MOTS CACHÉS DU PRINTEMPS

RENOUVEAU
BOURGEON
SÈVE
HIRONDELLE
PRINTEMPS
FLORAISON
SOLEIL
JONQUILLE
FRAIS
PAPILLON
COCCINELLE
ÉQUINOXE

S	N	N	O	E	G	R	U	O	B	E	L	E
U	E	R	O	H	I	G	K	X	A	E	I	L
T	L	N	F	L	O	R	A	I	S	O	N	L
L	L	U	E	R	H	A	L	N	F	P	I	E
S	I	S	P	M	E	T	N	I	R	P	R	D
E	U	E	L	L	E	N	I	C	C	O	C	N
T	Q	U	A	N	O	L	L	I	P	A	P	O
O	N	D	I	E	U	R	I	T	N	I	K	R
M	O	Y	S	I	A	R	F	E	T	N	R	I
A	J	E	H	Q	L	C	N	F	L	R	I	H
S	U	A	E	V	U	O	N	E	R	O	A	C
G	M	R	E	X	O	N	I	U	Q	E	S	B
S	E	V	E	U	N	Q	O	M	A	G	T	N

LA RECETTE ANTI-GASPI :
DE DÉLICIEUX COOKIES

Ne jetez plus votre pain rassis : il peut être réutilisé pour cuisiner de savoureux cookies !

Ingrédients : 200 g de pain rassis, 100 g de beurre, 90 g de sucre, 1 œuf, 1 sachet de levure chimique, 100 g de pépites de chocolat, du sel

Préparation : 30 mins
Préchauffer le four à 160°C. Mixez le pain rassis jusqu'à obtenir de la chapelure. Réservez. Puis dans un saladier, mélangez le beurre et le sucre puis l'œuf. Ajoutez la levure chimique. Mélangez. Ajoutez la chapelure de pain rassis, une pincée de sel et mélangez. Ajoutez les pépites de chocolat, mélanger. Formez des boules avec la pâte et les déposez sur une plaque recouverte de papier cuisson. Les aplatir légèrement. Enfourez pendant environ 15 min à 160°C.



HAUTS-DE-SEINE
HABITAT LE NOUVEAU
REGARD SUR
Le rendez-vous info
des locataires
HAUTS-DE-SEINE HABITAT
OPH

45, rue Paul Vaillant Couturier
92300 Levallois-Perret
Tél. 01 47 57 31 77
www.hautsde-seinehabitat.fr

Directeur de la publication :

Rédaction : Jessica BODET
Direction de la communication
Crédits photos : Hauts-de-Seine
Habitat hors mention, IP3 PRESS-
C. Bertolin, 123RF,

ISSN : 3036-5155
Nous écrire :
communication@hdshabitat.fr



LE COIN DES OFFRES D'EMPLOI

Rejoignez-nous !
Scannez ce QR code et découvrez
nos dernières offres d'emploi !

